

aucune ressemblance entre le nom de la mère dans l'acte de mariage, Marie Bruyère, et Marie-Claude Legoix ! Nous n'avons à ce jour aucune explication : a-t-il été mis en nourrice chez une Marie Bruyère ? Il y a une femme de ce nom à Robécourt (Vosges) à la même époque. Les deux communes ne sont pas très éloignées. À la suite de la mort de leur père, les enfants ont-ils été confiés, tous ou quelques-uns, à une autre personne, en l'occurrence une Marie Bruyère ? Ils sont huit, leur âge va alors de 13 ans et demi à 1 an et neuf mois, et la mère est enceinte d'un enfant qui naît deux mois après la mort du père... Mais aucun lien direct entre la famille Salva et une femme nommée Marie Bruyère n'a été trouvé.

L'autre problème réside dans la date d'arrivée en Nouvelle-France. Dans le fichier des Compagnies franches de la Marine, Jean Salva est désigné comme recrue des troupes de la Marine, partie de Bordeaux pour le Canada le 10 juin 1750 sur le *Saint-Florentin*. Dans le répertoire des soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France de l'ouvrage *Combattre pour la France en Amérique*, il est dit recrue du régiment de Guyenne, compagnie non spécifiée, en 1756. Il est tiré du régiment de Bigorre, compagnie de Casal, et arrive à Québec à l'été 1756 avec un contingent de recrues. Il n'est pas impossible que Salva se soit engagé en 1750 dans une compagnie de la Marine, et qu'il ait été ensuite incorporé dans les troupes de terre. Mais s'il est parti en juin 1750, est-il revenu aussitôt, si c'est bien lui qui est témoin au mariage de sa sœur en 1751 ? Et si c'est lui qui assiste à l'inhumation de sa tante Claire Legoy en décembre 1755, il ne serait alors absent que depuis trois ans en 1758, lors de l'inventaire de la succession de sa mère, au lieu des quatre indiqués...

En dépit de ces incertitudes, nous proposons comme origine pour Jean Salva la paroisse Saint-Rémi de Breuvannes, et pour ses parents Jean Salva et Marie-Claude Legoix. Les renseignements qui suivent ne sont valables qu'en fonction de cette hypothèse.

JEAN SALVA

En France

Il est le fils de Jean Salva et de Marie-Claude (Claudette) Legoy. Il est baptisé le 21 mars 1732 à Breuvannes.

Ses parents contractent mariage le 21 janvier 1727 ; le futur est le fils de défunt Jean Salva et d'Anne Petit ; la future est la fille de défunt Simon Petit et de Nicole Paris. Les deux mères sont remariées, Anne Petit avec Vincent Aubron, Nicole Paris avec Pierre Rougeux (Rougé).

Nicole Paris cède à sa fille la part qui peut lui appartenir dans une maison, jardins et dépendances, à Breuvannes, rue des Juifs. Le douaire préfix* est fixé à 500 livres. La future épouse « sera jouaillée » de la somme de 60 livres en avance d'héritage et elle reçoit également son lit et sa chambre garnis pour la valeur de 150 livres. Le couple Aubron-Petit donne en avance d'héritage 450 livres tournois qui entreront dans la communauté. Le futur déclare que « de ses épargnes et travail il a par devers lui la somme de mille livres tournois ». La moitié entrera en communauté, l'autre moitié sera « dans un an si faire se peut employée en immeubles ». Le couple Rougeux-Paris s'engage à donner un habit noir à la future de la valeur de 42 livres argent cours de France [Breuvannes est partagé entre la Lorraine et la France] en considération des bons services qu'elle lui a rendus. Le 23 janvier suivant, Jean Salva reconnaît avoir reçu du couple Aubron-Petit, ses beau-père et mère, 250 livres, dont il les déclare quittes. Le contrat mentionnait la somme de 450 livres, mais 200 livres lui ont déjà été payées pour son apprentissage de fondeur. À titre de comparaison, Marguerite, la soeur de Jean Salva, père du migrant, qui contracte mariage en mars 1730 avec François Charton (Chatron), reçoit de sa mère et de son beau-père 450 livres « en deniers et meubles » ; le futur marié possède une maison à Breuvannes « vis à vis l'église » et la mariée a 60 livres pour les bijoux...

Le couple Salva-Legoy a huit autres enfants baptisés à Breuvannes :

- 1- Anne-Marguerite le 13 juillet 1729 ; elle épouse au même endroit le 26 octobre 1751 Jean-Baptiste Adam, de Doulaincourt, fils de défunt André Adam et d'Anne Oudin ;
- 2- François le 30 octobre 1730 ;
- 3- Jean-Baptiste le 15 juin 1733 ;
- 4- Nicolas le 12 novembre 1734 ; il épouse le 12 décembre 1757 Bonne Depoisson (Poisson), fille de défunt François Poisson et de Claudette Brocard ;
- 5- un autre Nicolas le 7 novembre 1736 ; il décède le 16 février 1766, à 32 ans, fondeur de cloche ;
- 6- une autre Marguerite le 13 avril 1739 ; elle est inhumée le 20 juin 1743, à l'âge de 6 ans ;
- 7- un autre Jean-Baptiste le 17 mars 1741 ; compagnon drapier, âgé de 30 ans, il épouse le 11 novembre 1771 à Chaumont Marguerite Arnout, 26 ans, fille des défunts Laurent Arnout, compagnon drapier, et de Barbe André ; le père de l'époux, décédé, est prénommé Jean-Baptiste et dit fondeur de cloche ;
- 8- Marie-Anne, posthume, le 28 mars 1743.

Jean Salva père est inhumé à Breuvannes le 28 janvier 1743 à l'âge de 40 ans. Marie-Claude Legoix est inhumée au même endroit le 6 octobre 1758 à l'âge de 50 ans.

À la naissance de son fils François en 1730 et au mariage de son fils Jean-Baptiste en 1771, Jean Salva, le père, est dit maître fondeur ou fondeur de cloche. Marguerite, sa sœur, épouse Jean-Baptiste Bollée, autre fondeur. Un autre fils de Jean, Nicolas, le sera aussi, et son fils Jean-Baptiste à sa suite. À partir de 1730, cependant, dans la plupart des actes notariés où son nom apparaît, Jean Salva père est dit marchand.

JEAN - SALVA

Ascendance

Grands-parents paternels.

Jean Salva dit la Roze, cavalier au régiment de Duras dans la compagnie du comte de Teride, et Anne Petit se marient le 28 février 1696 à Breuvannes ; il est le fils de Jean Salva et de Catherine Rascantier, de Lissac près de Pamiers (Ariège) ; elle est la fille de Claude Petit et d'Anne Deloy ; il a 22 ans, elle en a 20. Il décède à Breuvannes le 8 avril 1709, âgé de 37 ans, indique l'acte.

Grands-parents maternels.

Marie-Claude Legoy est la fille de Simon Legoix et de Nicole Paris (de Paris) ; ils se sont mariés à Frécourt le 26 juin 1696 ; il est le fils de Benjamin Legoix et de Marguerite Gérard, veuf de Marguerite Robert qu'il avait épousée au même endroit le 14 janvier 1681 ; elle est la fille de Jean Paris et d'Anne Thiébaud, veuve de Jean-Baptiste Morel.

Actes trouvés

De nombreux actes notariés ou de justice marquent la vie, pourtant assez brève, de Salva père. Le 12 mars 1727, il s'associe pour un an avec Jean-Baptiste Lebrun, autre maître fondeur de cloche, pour tous les ouvrages de fonte de cloche et autres qu'ils pourront entreprendre. Chacun devra contribuer par moitié à ce qu'il conviendra de faire et de payer pour les marchés qu'ils pourront obtenir ; les pertes et les profits seront partagés également. Le 9 février 1730, lui et sa sœur Marguerite (elle épouse François Chatron en avril) louent à un laboureur trois vaches et un bouvillon. En 1735, trois actes règlent une partie de la succession de Nicole Paris, mère de Marie-Claude Legoix. Le 7 septembre de la même année, Jean Salva et Nicolas Thouvenot sont chargés d'une